

Face aux violences

Face aux violences, nous appelons à l'apaisement et à un engagement fort de l'État pour plus de justice sociale

Depuis mardi dernier, après la mort de Nahel à Nanterre, la justice a pris des mesures fortes avec la mise en examen et la mise en détention provisoire du policier mis en cause.

Ce sont des actes forts qui étaient attendus par la famille et les proches de ce jeune homme de 17 ans. Nous leur exprimons tout notre soutien et notre solidarité.

Le temps judiciaire exige maintenant le calme et l'apaisement.

A Sevran, des individus masqués et organisés ont saccagé le collège Galois, attaqué le commissariat, et la Mairie.

Ils se sont ensuite livrés au pillage et à la destruction de nombreux commerces et de magasins : l'épicerie des Cités Basses, le tabac Le Balto en centre-ville, la galerie commerciale de Beau Sevran avec l'incendie du magasin Action.

Cette violence aveugle renforce le sentiment d'injustice et d'abandon que nous partageons tous.

Avec les élus, nous avons pu le constater ce matin sur le terrain, où l'émotion était vive.

Pendant cette nuit de violence, les policiers et les pompiers ont fait preuve de courage et de sang-froid pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Nous tenons à saluer la mobilisation de tous nos services et agents engagés dans la réparation des dégâts causés.

Aussi, nous demandons plus d'engagement de l'État, pour plus de services publics et de moyens, et notamment un commissariat de plein exercice avec des effectifs renforcés, fidélisés, formés, connus et reconnus par les habitants, les associations, et les acteurs du territoire.

C'est une exigence républicaine que nous portons depuis des années et qui reste d'actualité, pour plus de liberté, d'égalité et de fraternité.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour continuer à porter à vos côtés une ambition forte de justice sociale pour Sevran.

Stéphane Blanchet, maire de Sevran, et la municipalité

À télécharger : Communiqué du Maire et de la Municipalité
[2023_06_30_cp_face_aux_violences.pdf](#) (.pdf - 134.11 Ko)

Publié le 30 juin 2023